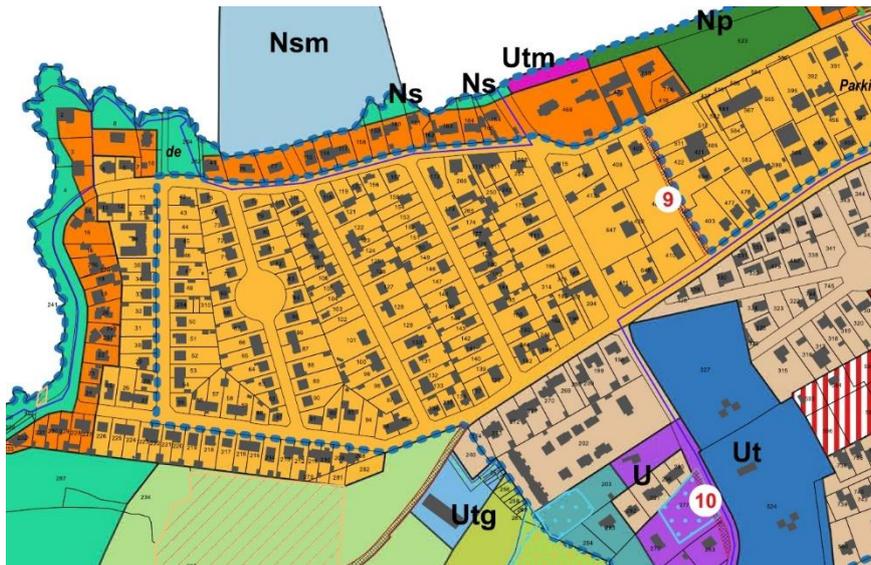
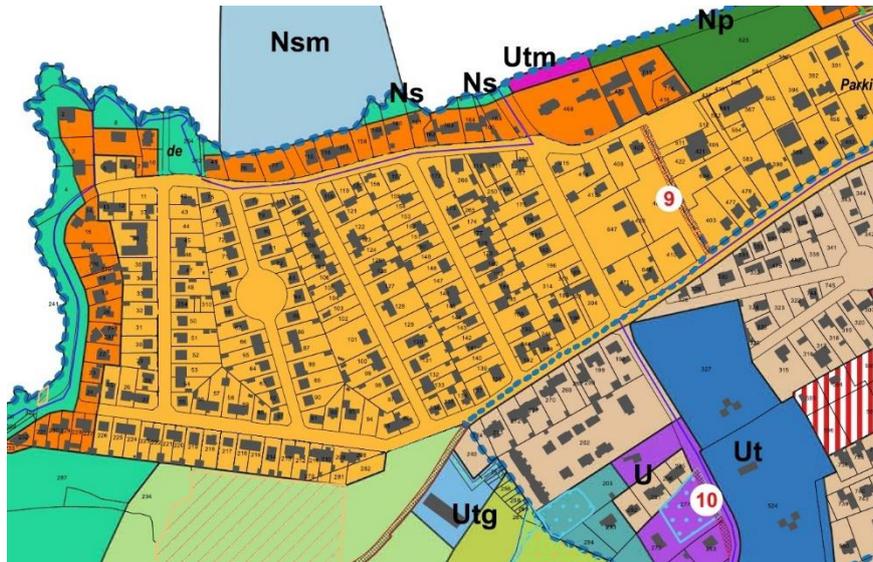


## 6. Auto-évaluation



Extrait du plan de zonage du PLU avant la modification simplifiée n°2



Extrait du plan de zonage du PLU après la modification simplifiée n°2

### 6.3. La susceptibilité d'affecter significativement un site Natura 2000

Aucune incidence.

### 6.4. La procédure a-t-elle des incidences sur les milieux naturels et la biodiversité ?

Aucune incidence.

### 6.5. La procédure a-t-elle pour effet une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers ?

Aucune incidence.

### 6.6. La procédure a-t-elle des incidences sur une zone humide ?

Aucune incidence.

**6.7 La procédure a-t-elle des incidences sur l'eau potable ?**

Aucune incidence.

**6.9 La procédure a-t-elle des incidences sur l'assainissement ?**

Aucune incidence.

**6.10 La procédure a-t-elle des incidences sur le paysage ou le patrimoine bâti ?**

Aucune incidence.

**6.11 La procédure concerne-t-elle des sols pollués, a-t-elle des incidences sur les déchets**

Aucune incidence.

**6.12 La procédure a-t-elle des incidences sur les risques et nuisances ?**

Aucune incidence.

**6.13 La procédure a-t-elle des incidences sur l'air, l'énergie, le climat ?**

Aucune incidence.